

FICHE D'IDENTITE



Intitulé : SOS Ecoles de Montagne

Statut juridique : Association Loi de 1901

Déclaration : le 29 avril 2008 à la Sous-Préfecture de St-Gaudens (31800)

Objet : Défendre et promouvoir les établissements publics scolaires de proximité en zone de montagne.

Siège social et adresse postale :
SOS Ecoles de Montagne
Mairie
31110 JUZET-DE-LUCHON

Adresse mèl : ecolesmontagne@laposte.net

Adresse blog : <http://ecolesdemontagne.blogspot.com/>

Conseil d'Administration : / 7 co-présidents

Secteur d'Aspet (31160)

- ◆ Mme Blandine Capdeville -
- ◆ Mme Françoise Jordana -
- ◆ Mme Florise Ordroneau - Parent d'élève de l'école de Sengouagnet

Secteur de St-Béat (31440)

- ◆ Mme Caroline Ragné - Parent d'élèves de la classe unique de Fos

Secteur de Luchon (31110)

- ◆ Mr Jean-François Andrevon - Parent d'élèves
- ◆ Mme Elodie Cottreau - déléguée des parents d'élèves de l'école maternelle de Luchon et adjointe au maire de Juzet
- ◆ Mme Annabelle Harduin - parent d'élève de l'école maternelle de Luchon - maîtresse de la classe maternelle de Montauban-de-Luchon

Adhésion :

- ◆ 5€ pour les individuels
- ◆ 20€ pour les communes, collectivités, ou associations